

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Soin générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

Nº P19- 053071

54934

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2915

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : EL HAQWI QUI ABDERRAHIM

Date de naissance : 16/04/1954

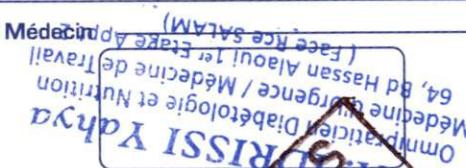
Adresse : lot^{ss} EL KHEIR lot 16 4^{eme} etage AIN BORJA

Tél. : 06 61 13 89 63

Total des frais engagés : 1349,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : EL HAQWI QUI YOUSSE RA Age : 26

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 10/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/2021	C		150,00 DH	DRSSI KHALY Médecin d'Urgence / Diabétoologie et Nutrition Bd Hassan Aloui, 1 ^{er} Etage Appt 2 (Face Rce SALAMI)

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CENTRALE AIN BORJA Mr. LARHICHI Mohamed Quartier Asdalane, 22/11/2021	02/01/2021	99,20 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Analyses Médicales et Biologiques Dr. DALLAL JEDDI ZIANE Biologiste Médicale	02/01/2021	B/1093	1100,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

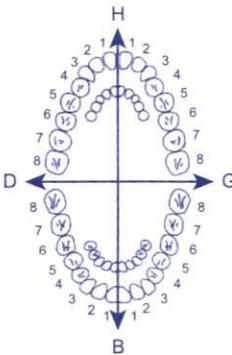
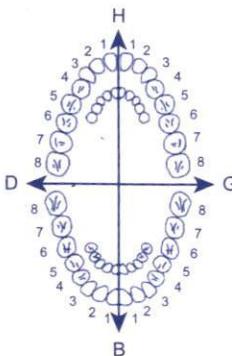
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bila

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Yahya A. IDRISI

Lauréat de la FMP - RABAT

Ex-Médecin des Hôpitaux publics

Certificat en Échographie générale

Certificat en Diabétologie générale - Nutrition

Médecin de Travail

(U.REIMS - France)

Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.

6 118001 320103


Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE, Belgique.

6 118001 320103


(جامعة ريمس . فرنسا)

04/01/2021

P2889 Mme/Mlle EL HAQUIQUI YOUSSE

49,60 x 8

D-cure FORTE 1AMP/3sem 6mois

95.8 =

✓ 15

PPV: 49,60 DH
LOT: 20E06
LOT: 20E06
EXP: 05/2023

PHARMACIE CENTRALE AIN BORJA
Mr. LAFIRHI Mohamed
Praticien
Quartier Arsalone, Rue 7 Ain Borja
Tunis 7022
Tunisie

Dr A. IDRISI Yahya
Omnipraticien Diabétologue et Nutritionniste
64, Bd Hassan Aliaoui 1er, Etage Appart 2
(Pecce RCC SALLAHA)
Médécine d'Urgence / Médecine de Travail

العنوان : 64 شارع حسن العلوى الطابق الاول شقة 2 (قبالة إقامة السلام)

للمستعجلات 06 62 35 58 33 . 05 22 61 22 94

Email : dr.idrissiyahya@gmail.com

Docteur Yahya A. IDRISI

Lauréat de la FMP - RABAT

Ex-Médecin des Hôpitaux publics

Certificat en Échographie générale

Certificat en Diabétologie générale - Nutrition

Médecin de Travail

(U.REIMS - France)

الدكتور يحيى ع . الأدريسي

خريج كلية الطب و الصيدلية بالرباط

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

شهادة في أمراض السكري وعلم التغذية

طبيب الشغل

(جامعة ريمس . فرنسا)

02/01/2022

Yousra < LH AQ UI QU,

TSH, T₃, T₄
funtie, NFS
V. f D



Laboratoire La Villette
D'Analyses Médicales et Biologiques
Dr. DALLAL JEDDI ZIANE
Biologiste Médicale

Dr A. IDRISI Yahya
Omnipraticien Diabétologie et Nutrition
Médecine d'Urgence / Médecine de Travail
64, Bd Hassan Alaoui 1^{er} Etage
(Face Rce SALAM)

العنوان: 64 مصانع حسان العلوي الطابق الاول شقة 2 (قبالة إقامة السلام)

للمستجدات 05 22 61 22 94 . 06 62 35 58 33

Email : dr.idrissiyahya@gmail.com



Dr. Dallal JEDDI ZIANE

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie clinique
Immunologie

Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermiologie

CODE INPE:



* 0 9 3 0 6 2 3 3 9 *

Date du prélèvement : 02/01/2021 à 12:34
Code patient : 180305-0036
Né(e) le : 15/08/1994 (26 ans)

Mlle Youssra EL HAQUIQUI
Dossier N° : 210102-0015
Prescripteur : Dr Yahya A. IDRISI



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : HORIBA Medical ABX PENTRA)

"Les valeurs de référence sont en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

05/03/2018

Hématies :	4,32	M/mm3	(3,90–5,40)	4,05
Hémoglobine :	13,5	g/dL	(12,0–15,6)	12,7
Hématocrite :	40,0	%	(35,5–45,5)	36,9
VGM :	93	fL	(80–99)	91
TCMH :	31	pg	(27–34)	31
CCMH :	33,8	g/dL	(28,0–36,0)	34,4
 Leucocytes :	 6 560	/mm3	 (3 900–10 200)	 6 900
Polynucléaires Neutrophiles :	59	%		47
Soit:	3 870	/mm3	(2 000–7 500)	3 243
Lymphocytes :	28	%		38
Soit:	1 837	/mm3	(1 000–4 000)	2 622
Monocytes :	7	%		11
Soit:	459	/mm3	(<1 100)	759
Polynucléaires Eosinophiles :	4	%		3
Soit:	262	/mm3	(0–600)	207
Polynucléaires Basophiles :	2	%		1
Soit:	131	/mm3	(0–150)	69
 Plaquettes :	 308 000	/mm3	 (150 000–450 000)	 1 690

Commentaire : Hémogramme normal.

1
69
Dr. DALLAL JEDDI ZIANE
D'Analyses Médicales et Biologiques
Biologiste Médical



LABORATOIRE
La Villette
D'Analyses Médicales et Biologiques

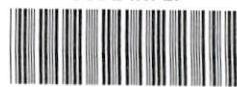
Dr. Dallal JEDDI ZIANE

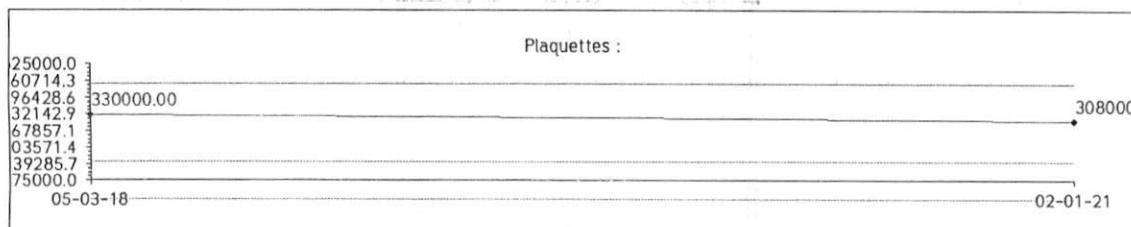
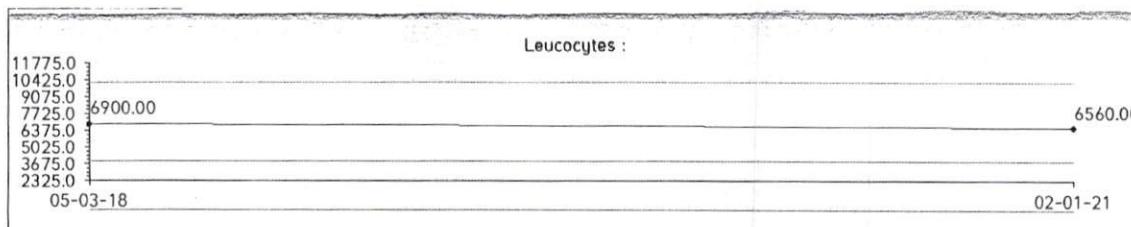
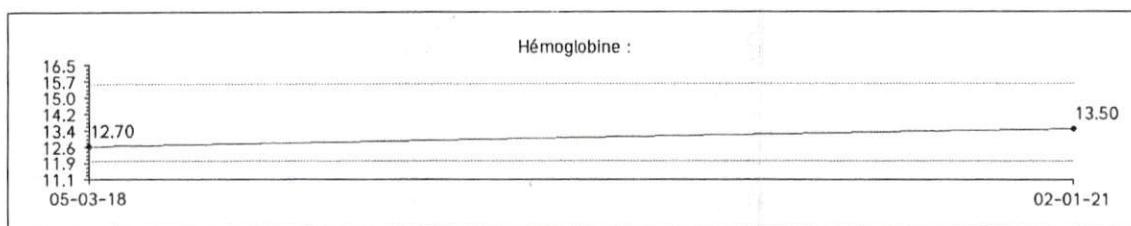
210102-0015 – Mlle Youssra EL HAQUIQUI

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie clinique
Immunologie

Hormunologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermiologie

CODE INPE:


* 0 9 3 0 6 2 3 3 9 *



BIOCHIMIE SANGUINE

05/03/2018

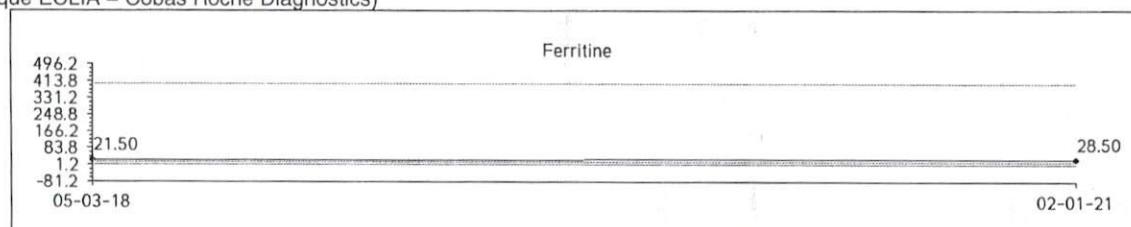
Ferritin

(Technique ECLIA – Cobas Roche Diagnostics)

28,5 ng/mL

(15,0–400,0)

21,5



Laboratoire La Villette
D'Analyses Médicales et Biologiques
Dr. Dallal JEDDI ZIANE
Biologiste Médicale



LABORATOIRE La Villette

D'Analyses Médicales et Biologiques

Dr. Dallal JEDDI ZIANE

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Hématologie clinique
Immunologie

Hormonologie - Oncologie
Parasitologie - Mycologie
Virologie médicale
Spermologie

CODE INPE:



* 0 9 3 0 6 2 3 3 9 *

210102-0015 – Mlle Youssra EL HAQUIQUI

BILAN ENDOCRINIEN

05/03/2018

TSH Ultra-sensible

(Technique ECLIA – Roche Diagnostics Cobas)

1,06 mUI/L

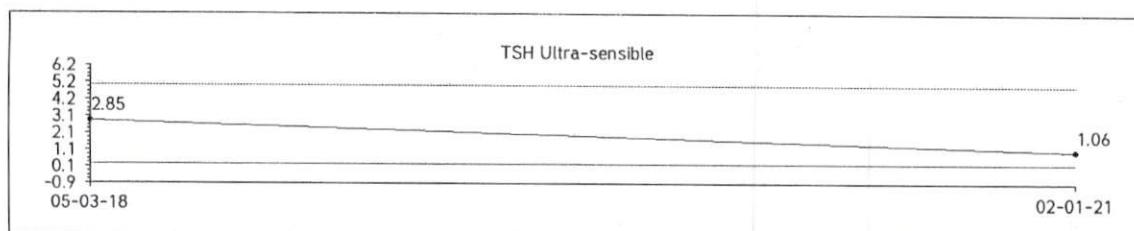
(0,25–5,00)

2,85

- Hyperthyroïdie : TSH < à 0,15 mU/L
- = Hypothyreïdie : TSH > à 7,00 mU/L
- Nouveau-né : TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mU/L) puis retour à la normale vers 2–5 jours.

Valeurs de références de la TSH (mUI/L) en fonction de l'âge:

Age	Valeur de référence
0 à 1 mois	0,70 à 18,10 mUI/L
1 à 12 mois	1,12 à 8,21 mUI/L
1 à 5 ans	0,80 à 6,25 mUI/L
6 à 10 ans	0,80 à 5,40 mUI/L
11 à 14 ans	0,70 à 4,61 mUI/L
15 à 18 ans	0,50 à 4,33 mUI/L
> à 19 ans	0,25 à 5,00 mUI/L



05/03/2018

Tri-iodothyronine Libre (T3L)

(Technique ECLIA – Roche Diagnostics Cobas)

4,1 pg/mL

6,3 pmol/L

(2,1–5,6)

(3,2–8,6)

2,9

05/03/2018

Thyroxine libre (T4L)

(Technique ECLIA – Roche Diagnostics Cobas)

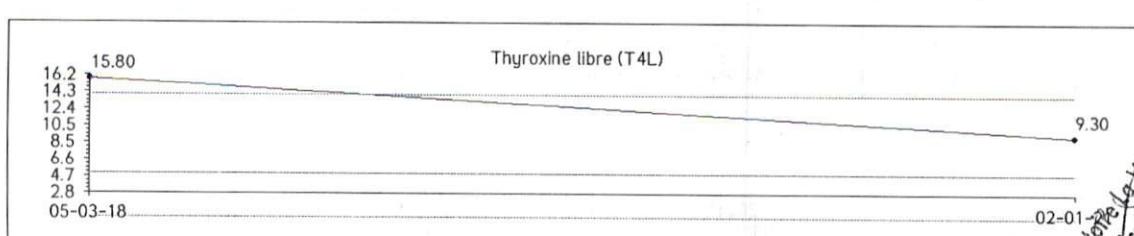
9,3 pg/mL

11,9 pmol/L

(5,0–14,0)

(6,4–17,9)

15,8



Validé par : Dr Dallal JEDDI ZIANE

Dr Dallal JEDDI ZIANE
Chercheur et Médecin
Laboratoire La Villette
D'Analyses Médicales et Biologiques
Dr Dallal JEDDI ZIANE
Endocrinologue et Médecin Médi



LABORATOIRE LAVILLETTÉ

D'ANALYSES MEDICALES ET BIOLOGIQUES

423, Bd Ibn Tachfine 1^{er} étage La villette Casablanca
Tel: 0522 60 04 06 / 04 09 – Fax: 05 22 60 04 09 – email :
labo.lavillette@gmail.com
ICE : 000526665000051

Dr Dallal JEDDI ZIANE
Directeur Biologiste Médical
Diplômé de l'Université de Médecine et Pharmacie de Rabat

Code INPE: 093062339

INPE : 093062339

Casablanca, le : 02/01/2021

FACTURE N° : 210000010

Nom et Prénom : Mlle Youssra EL HAQUIQUI

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PC	Prélèvement sang adulte	B17	B
	Ferritine	B250	B
	T3 Libre	B300	B
	T4 libre (FT4)	B200	B
	TSH Ultra-sensible	B250	B
	Numeration Formule Sanguine NFS	B80	B

Total des B : 1097

Montant total de la facture : 1100.00Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent dirhams s.

NB : Tout changement de la date de la facture est non permis (veuillez respectez les délais de dépôt de vos dossiers médicaux auprès des organismes d'assurance).

Laboratoire La Villette
D'Analyses Médicales et Biologiques
Dr. DALLAL JEDDI ZIANE
Biologiste Médicale